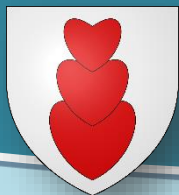


RÉGUIISHEIM

Info Rexa {Lettre d'information} n°22/IV
Août 2024



L'édito du Maire

MAIRIE

40 Grand'Rue 68890 REGUISHEIM
tél. 03.89.81.02.50

Courriel : info@reguisheim.alsace

Site internet : reguisheim.alsace

Lundi - mercredi - jeudi :

10 h -12h et 16h -18h

Mardi : 16h-18h

Vendredi : 8h-12h – 14h-16h

ÉCOLES

Ecole maternelle : 03.89.81.74.11

Ecole Élémentaire Les Tilleuls : 03.89.81.06.32

Périscolaire : 09.82.26.47.96

ASSISTANTES SOCIALES

ENSISHEIM : Mme Céline COLOTTI-VINCENT
tél. 03.89.81.13.33

Mme Audrey SCHUH (pôle gérontologique)
tél. 03.89.49.67.20

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

2 rue du 6 février
68190 ENSISHEIM
03.89.83.42.42

DÉCHÈTERIE ENSISHEIM

Rue Jacqueline Auriol 68190 ENSISHEIM
tél : 03.89.26.36.26

Le Lundi et le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

Le mardi fermé

Le mercredi, le vendredi et le samedi :

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

40 Grand'Rue 68890 REGUISHEIM
tél : 03.89.81.73.61

PHARMACIE DE GARDE

N° Audiotel 3237 - www.3237.fr

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU

17 Gendarmerie

18 Pompiers

112 Numéro unique européen

Chères Réguisheimois, Chers Réguisheimois,

La période estivale est un moment où notre vie est différente, plus légère plus à la fête, les vacances tout simplement. Certains sont déjà de retour avec des valises de souvenirs, d'autres les préparent.

Pour ma part, ce fut également un moment fort d'une vie, celui de devenir grand-père pour la première fois.

C'est également une période festive, bienvenue après une année de travail.

Les soirées s'allongent et se succèdent mais celles-ci doivent toujours être organisées dans le respect du voisinage. Les congés d'été sont également propices aux petits travaux, mais ô combien utiles, d'entretien de nos propriétés, habitation et jardin.

Je rappelle que l'entretien des espaces verts et du désherbage au pied des murs incombe à chaque propriétaire, syndic ou riverains ainsi qu'à tous les occupants à titre commercial de l'espace public. Il en va donc de la responsabilité de chacun d'entretenir ses pieds de mur par arrachage, binage, etc. en excluant toute utilisation de produits phytosanitaires.

Notre pays navigue à vue depuis quelques semaines. En cette période trouble, et plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale, d'universalisme, d'esprit civique mais aussi de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

A Réguisheim le "bien vivre ensemble" est mon crédo. Malgré les secousses, je renouvelle sans cesse cette ambition. Avec les élus qui partagent cette philosophie, nous continuerons à œuvrer pour le bien commun, pour l'intérêt général.

Les projets sont nombreux. Notre nouvelle antenne téléphonique sera enfin opérationnelle d'ici quelques petites semaines, dès que les quatre opérateurs auront fini leur installation. La commission sécurité a également bien avancé sur le programme d'installation de caméra de vidéo protection. Les dernières effractions et incivilités constatées nous confortent dans ce choix visant à mettre en place cet outil de prévention, de dissuasion et de sanction le cas échéant.

Les canicules se succèdent, parfois dès la fin du printemps. Nous allons mettre en place des solutions d'isolation dans nos deux écoles et un système de rafraîchissement de l'air. Notre ancienne salle polyvalente au centre du village sera également réhabilitée afin que les événements, commémorations du centre bourg puissent se tenir à cet endroit. Cette salle polyvalente rénovée sera également ouverte aux associations. La Maison Pour Tous est également au cœur de nos préoccupations. Ce lieu central accueille la bibliothèque, la ludothèque et de nombreuses associations méritait une touche de modernité, une remise en peinture et quelques aménagements afin de le rendre plus accueillant. La commune investit également dans l'Espace des Trois Coeurs par le remplacement du système d'adoucisseur d'eau, le remplacement d'un réfrigérateur et diverses remises aux normes. Le non moins attendu chantier photovoltaïque connaîtra ses premiers coups de pelle le 26 août. Le projet de pôle médical a été réanimé grâce à de nombreux échanges avec les intéressés.

Avant de clore mon propos, je reviens brièvement sur le magnifique bûcher de la Saint Jean organisé par le FC Réguisheim et sur la très belle soirée tricolore de l'Omsal, clôturée par un somptueux feu d'artifice à l'initiative de la commune. Réjouissons-nous car ce n'est pas fini ! Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la troisième Bura Fascht les 7 et 8 septembre avec toujours plus de surprises et la seconde marche gourmande à l'initiative du BFBB le 29 Septembre.

Pour finir, je souhaite d'agréables vacances pour celles et ceux qui ont encore cela devant eux et bien évidemment je suis de tout cœur et en pensée avec ceux qui ne partent pas.

J'adresse un supplément de courage à toutes celles et ceux qui reprennent le travail et mes pensées pour nos anciens afin qu'on ne les oublie pas, notamment en période de fortes chaleurs.

Passez un bel été et à bientôt pour la rentrée et son lot de projets.

Prenez soins de vous et des autres.

Frank PAULUS

Compte rendu des décisions du Conseil Municipal du 20 juin 2024

- **Travaux :**

Projet de végétalisation du cimetière :

Ce projet a été examiné en commission des travaux, en lien avec l'entreprise TECHNIGREEN 68. Cette dernière propose un devis à 88 073,00 € HT. Il s'agit d'un engazonnement de toutes les zones caillouteuses.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant : Participation de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse : 60 %, soit 52 843,80 € ; de la Région : 20 %, soit 17 614,60 € ; Fonds propres : 20 %, soit 17 614,60 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le projet dans la limite de 88 073,00 € H.T.

Rénovation de l'éclairage public 2^{ème} tranche :

Deux devis ont été réceptionnés en mairie pour la 2^{ème} tranche de l'éclairage public (Rue des Tilleuls, Rue de la Gare, Rue de la Forêt, Chemin du Moulin). Les devis des Ets PROELEC s'élèvent à 51 130,62 € H.T.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant : Participation de Territoire Energie d'Alsace : 50 %, soit 25 565,31 € ; Fonds propres : 50 %, soit 25 565,31 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le projet dans la limite de 51 130,62 € H.T.

Réhabilitation de la bibliothèque communale :

Des devis ont été demandés pour la réfection de la bibliothèque municipale et l'installation d'un nouveau logiciel de gestion de la bibliothèque pour un total de 31 064,00 € H.T.

Travaux de peinture pour un montant de 10 283,43 € ; solution de gestion de bibliothèque full web : 2 450,00 € ; Mobilier : 10 634,20 € ; éclairage bibliothèque : 7 695,94 €.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant : Participation de la CEA : 26 %, soit 8 077,00 € ; fonds propres : 74 %, soit 22 987,00 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le projet dans la limite de 31 064,00 € H.T.

Investissements pour le service technique :

Des devis sont parvenus en mairie pour différents petits matériels à destination du service technique : acquisition d'une tondeuse électrique, d'une débroussailleuse électrique, d'une tronçonneuse, d'un souffleur, d'une balayeuse, d'un plateau de coupe pour un montant total de 20 786 €,00 H.T.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant : Participation de la CEA : 26 %, soit 5 404,00 € ; fonds propres : 74 %, soit 15 382,00 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le projet dans la limite de 20 786,00 € H.T.

- **Prolongation de la DSP eau potable :**

La commune de Réguisheim a confié à SUEZ Eau France, la délégation de son service public d'eau potable par contrat du 16 octobre 2012 pour une durée de 12 ans, modifié par l'avenant n°1 du 31 juillet 2017 et l'avenant n°2 du 10 avril 2019. Dans le cadre de la loi Notre, la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin a engagé une étude pour le transfert de la compétence eau au plus tard pour le 01/01/2026. Afin de se laisser le temps d'évaluer comment organiser le service public de l'eau à cette échéance, il convient donc dans l'intérêt général d'assurer la continuité du service public et de prolonger le contrat de délégation jusqu'au 31/03/2026.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider les termes du projet d'avenant n°3 à la DSP eau potable ainsi que son prolongement exceptionnel et d'autoriser le Maire à signer ledit avenant.

- **Assistance à maîtrise d'ouvrage vidéoprotection**

La commune de REGUISHEIM souhaite étudier la mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection urbaine sur son territoire, afin de contrôler les flux de véhicules et les abords de certains bâtiments publics. Elle a défini les implantations et le nombre de caméras.

La commune souhaite être accompagnée pendant les discussions avec les entreprises consultées, disposer d'un regard technique sur le contenu des offres, ainsi que d'un conseil sur la partie administrative à mettre en place. Le prix de la prestation est de 2 520,00 € TTC.

Le Conseil Municipal décide par 15 voix pour, 2 contre (MM. SCHMITT et WUNDERLY) de valider le projet dans la limite de 2 520,00 € TTC.

- **Affaires foncières :**

Vente d'une parcelle de 24,80 m2 :

La vente d'un petit bout de la parcelle section 1 n° 16 d'une surface de 24,80 m2 (0,24 ares) est soumise au conseil municipal. Le prix demandé est de 12 000 € l'are soit 2 880 €, les frais seront à la charge de l'acquéreur, Mme Lepinay.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la vente de la parcelle susmentionnée au prix proposé, soit pour un montant de 2 880,00 €.

Acquisition d'une parcelle de 136 m2 :

Est proposée l'acquisition d'une parcelle rue de la Tuilerie de 136 m2 à M. André BOSSERT.

Cette parcelle cadastrée section 65 n°99 vient d'être arpentée et est destinée au domaine public. Cette rétrocession avait fait l'objet d'une délibération du conseil municipal le 12 février 2024. La surface en a été modifiée entretemps. Le prix proposé était de 6 000,00 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider l'achat de la parcelle mentionnée ci-dessus au prix de 6 000,00 € l'are.

Projet d'exploitation agricole de la ferme sise 55 Grand Rue :

Est demandé, l'achat de la parcelle communale section 20 n°16 de 4 ha en zone Ab par M. Patrick MEYER et Mme Logane BISCHOFF en vue de l'installation de ces derniers comme jeunes agriculteurs.

Le prix proposé est de 12 000 € l'hectare, soit 48 000 €. M. le Maire précise que cette vente ne représente qu'une petite partie du patrimoine communal et que personne ne s'engagerait sur un tel projet en n'étant pas propriétaire. Il est également précisé, qu'il s'agit d'aider un couple du village à se développer.

Le conseil municipal, par 15 voix pour, 2 contre (MM. SCHMITT et WUNDERLY), décide de valider la vente de la parcelle mentionnée ci-dessus au prix de 12 000,00 € l'are.

- **Affaires financières :**

Demandes de subventions de deux associations

L'Association Les Jeudis Récréatifs a demandé une subvention à la commune pour l'organisation d'un voyage le 4 juillet 2024.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de leur accorder une subvention de 800 €.

L'Association Baby Foot Bonne Bière demande une subvention pour l'acquisition d'un baby-foot de compétition qui représente un investissement de 3 000 € pour le club.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de leur accorder une subvention de 500 €.

Acceptation de recettes et reversement à l'école maternelle

Suite à la dissolution de l'association PAINTS CLUB, la Présidente de cette dernière, Mme BRUN a déposé un chèque de 1 259,44 € en mairie.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter cette recette et de reverser son montant à l'école maternelle sous forme de subvention.

Les écoles

2 départs dans chaque école

A l'École maternelle :

Mme Valérie MINETTO (partie allemande)
et Mme Hyana OBERT (partie française).



A l'école élémentaire :

Mme Camille MILESI (CE2-CM1-CM2 monolingue)
Mme Pascale FRANCOIS (CE2-CM1-CM2 partie française).



Quelques événements de cet été

Marché Paysan

Depuis le mois d'avril et ce jusqu'à septembre, l'Association D'Rahmasser Bura organise son marché paysan sur la Place de l'Eglise tous les 3èmes vendredis du mois.



Les Jeudis Récréatifs

L'Association « Les Jeudis Récréatifs » était de sortie au Titisee le 4 juillet dernier. Depuis la création en 2022, les membres sont partis pour la 1^{ère} fois en excursion pour la journée.

Feu de la St Jean du 5 juillet



Le traditionnel feu de la St Jean organisé au stade de l'Ill par le Football Club de Réguisheim initialement prévu le samedi 29 juin a été reporté au vendredi 5 juillet suite à l'alerte orange de la météo (orages violents).

Soirée tricolore du 20 juillet :

Après le cortège des enfants munis d'un lampion depuis la mairie jusqu'à l'Espace des 3 Cœurs, soirée dansante animée par le DJ DANY, petite restauration et feu d'artifice après 23 h.



Parole aux associations

D'RAHMASSER BURA

L'association organise la 3^{ème} Bura Fascht les 7 et 8 septembre 2024 à l'Espace des 3 Cœurs.
Au programme de ces 2 journées :

Samedi 7 septembre : 13h30 : ouverture, à partir de 17h : chanteur Thibaut Lutzing, à partir de 21h : spectacle Chippendales, feu d'artifice.

Dimanche 8 septembre : 10h : ouverture, à partir de 12h : repas dansant animé par Thibaut Lutzing
Repas dansant sur réservation : sanglier à la broche, accompagnements, dessert et café au prix de 20 €. Sur réservation au 06.87.12.02.30 ou par mail : drahmasser.bura@gmail.com

La Ludothèque de Réguisheim organise simultanément la traditionnelle fête du Jeu et la Journée Portes Ouvertes, le samedi 21 septembre de 14h à 17h à la Maison Pour Tous de Réguisheim.
Entrée gratuite, goûter offert. Pour plus de renseignements : contact@laludo.fr
WWW.FB.COM/LALUDO.REGUISHEIM



BABYFOOT BONNE BIÈRE



L'Association organise sa 2^{ème} marche gourmande le dimanche 29 septembre 2024 à Réguisheim.

Pour plus de renseignements, contactez M. Gabin FINANTZ au 07.61.86.59.50

Fleurissement été 2024

Le jury a fait sa tournée le samedi 27 juillet 2024. Celui-ci était formé par Mme Sandra KLEIN, agent technique de la commune de Bantzenheim, M. Patric MARETS, conseiller municipal de la Ville d'Ensisheim et M. Stéphane ZIEGLER, Maire de la Commune de Merxheim. Les membres de la commission communale du fleurissement ont accompagné le jury.



Le résultat des 3 catégories s'établit comme suit :

Catégorie 1 : (maison avec jardin)

- 1^{er} prix : M. et Mme Patrick SCHWENGER
- 2^{ème} prix : M. et Mme Antonio SOUSA
- 3^{ème} prix : M. et Mme Roland MINERY
- Hors concours : M. et Mme Pascal KUENTZ



Catégorie 2 (maison avec balcon et terrasse)

- 1^{er} prix : M. et Mme Raymond MORITZ
- 2^{ème} prix : M. et Mme Jean-Marie MECHLER
- 3^{ème} prix : Mme Marlyse KASZAK
- Hors concours : M. et Mme André MININGER

Catégorie 3 : (maison avec clôture ou cour)

- 1^{er} prix : M. et Mme Hubert FOHRER
- 1^{er} prix : M. et Mme René FOHRER (ex-aequo)
- 3^{ème} prix : Mme Béatrice GRADOUX
- Hors concours : MM. Michel ZIMMERMANN et Francesco CAROPPO



Jury fleurissement d'Alsace

Le Jury du fleurissement d'Alsace a fait sa tournée à Réguisheim le 18 juillet dernier et a eu le plaisir d'apprécier le fleurissement dans notre commune.



Grands anniversaires d'août et de septembre 2024

AOUT

ORBILLOT Huguette	70 ans	21
HASSENFORDER Bertrand	71 ans	02
GALEA Alain	71 ans	13
PEDRAK Christine	71 ans	25
BAERENZUNG Christiane	72 ans	28
BLASCO Nicole	76 ans	19
HASSENFORDER Christiane	77 ans	23
BADER Colette	78 ans	26
SCHNEIDERLIN M-Jeanne	82 ans	22
BERNARD Marie-Louise	82 ans	31
OTTENWELTER Yvette	84 ans	31
WOLWOWICZ Edouard	88 ans	13
MEY Suzanne	91 ans	11

SEPTEMBRE

CIPRIANO Rocco	70 ans	26
MORITZ Yvette	71 ans	06
ACKERMANN Viviane	71 ans	14
GENEY Claudine	71 ans	15
HESTIN Jean-Paul	72 ans	02
BREY Jean	72 ans	24
PADUCH André	72 ans	27
SCHUELLER François	73 ans	13
MUNCH Marie-Rose	74 ans	09
HILBRUNNER Paul	74 ans	22
LATUNER Marie-Thérèse	75 ans	11
KRAWEC Jean-Pierre	75 ans	24
LECOURT Gabrielle	76 ans	19
ROTH Paulette	78 ans	02
MULLER Gérard	78 ans	02
VONE Charlotte	79 ans	21
KLEIN Christiane	80 ans	06
OUDOT Paul	80 ans	20
SUTTER Paul	81 ans	18
BRUN Gilbert	87 ans	29
GORISEK Hilde	87 ans	25
HAEFFLINGER Colette	90 ans	22
SGRAZZUTTI Arlette	88 ans	29
BIDAR Denise	93 ans	24

JOYEUX ANNIVERSAIRE



La liste complète des anniversaires est disponible dans le Pont de Rexa de l'année, consultable sur le site internet de la commune : reguisheim.alsace

Mariages 2024

Depuis le début de l'année, nous avons eu le plaisir de célébrer 5 mariages civils :

- 13 janvier : Minh VO et Jessica KOEGELE
- 27 avril : Julien KRENCKER et Laura PAULUS
- 08 juin : David PARROT et Amandine NOGUERRA
- 22 juin : Marc FIGENWALD et Laëtitia PLAIRE
- 22 juin : Frédéric VONAU et Christel WEIGEL



Noces d'Or, de Diamant, de Palissandre ou de Platine :
Si vous êtes concernés par un de ces événements cette année, prière de prendre contact avec la Mairie.

Personnel communal

Nouvel agent technique :

M. Morgan MOINE, agent technique, muté d'une autre collectivité, a débuté à la commune de Réguisheim, le 24 juin dernier pour renforcer l'équipe technique dans les différentes missions.



En bref :

Réalisation de travaux par la CEA au giratoire du P.A.P.A (Parc d'Activités de la Plaine d'Alsace) : La CEA prévoit de refaire les enrobés du giratoire PAPA 1 ainsi que ceux de la double voie au Sud jusqu'au giratoire THK. Les dates d'intervention restent prévisionnelles et risquent d'évoluer en fonction des éventuelles intempéries. Rabotage des enrobés dans la nuit du 04 au 05 septembre de 20h à 5h, application des nouveaux enrobés dans la nuit du 05 au 06 septembre de 20h à 5h. L'accès aux ZA La Passerelle 2 et au Parc d'Activités de la Plaine d'Alsace sera impossible pendant ces 2 nuits de travaux.

Fermeture de la mairie : En raison du pont du 15 août, la mairie sera fermée toute la journée du vendredi 16 août 2024.

CCCHR : La Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin organise le 2^{ème} forum emploi-formation le mardi 10 septembre de 9h à 12h à l'Espace des 3 Cœurs à Réguisheim. Venez rencontrer des employeurs et des organisateurs de formation et pensez à apporter vos CV ! Parking gratuit.

Bennes à verres : La benne à verres sur le parking du cimetière a été renforcée par l'ajout d'une benne supplémentaire et l'ancienne a été remplacée par une nouvelle. Celle dans la rue de la Forêt, près de l'Espace des 3 Cœurs a également été remplacée. Une benne a été posée au bout de la Grand'Rue (nouvel emplacement). En tout, sur les 3 différents sites, 4 bennes sont mises à disposition



Permanence des impôts destinée aux particuliers : A partir du jeudi 12 septembre, un agent de service des impôts de Colmar accueillera sur RDV les particuliers de 14h00 à 17h00 dans les locaux du CCAS de la Ville d'Ensisheim tous les jeudis du mois des semaines impaires :

Jeudi 14 septembre 2024 de 14h à 17h, jeudi 10 octobre 2024 de 14h à 17h, jeudi 07 novembre de 14h à 17h et jeudi 05 décembre de 14h à 17h. Inscription en ligne sur le site impots.gouv.fr :

- Soit en s'identifiant puis en cliquant en haut à droite sur la possibilité de prendre RDV en présent(e)
- Soit sans s'identifier mais en indiquant votre adresse.

Cours de yoga : Cours de yoga à partir du 9 septembre 2024, salle des 3 Cœurs. Tous les lundis de 19h à 20h. Viens te mettre en mouvement grâce au REBIRTH YOGA. Cette pratique t'offre un voyage, avec des techniques de respiration, des postures, des exercices énergétiques, de la relaxation et de la méditation. Viens vivre une expérience intense et profonde avec à la clé une transformation physique, mentale et émotionnelle. Viens te faire du bien et t'offrir ce moment.

Un corps sain, un esprit serein pour retrouver sa vitalité et sa puissance. Yoga inclusif pour tous.

Première séance découverte offerte. Pour toute information et inscription, merci de contacter Lindy Burglen au 06 73 47 07 26 ou par mail : lindyprofesseurdeyoga@gmail.com

Atelier tricot

Réguisheim à l'honneur à l'atelier travaux d'aiguilles. Nous avons regroupé tous nos savoir-faire (tricot, crochet, couture, broderie) pour fabriquer le blason de notre village. Pour celles et ceux qui veulent se joindre à nous, reprise des ateliers le mardi 17/09 de 13h45 à 16h00.

